



Vie institutionnelle et vie associative

Yannick DANIEL, Président

Dossier : Comité directeur

Date : 25 janvier 2014

COMPTE RENDU ADOPTÉ – 12 Pour, 4 Abstentions

Participaient au Comité directeur : Sigrid Azouz-Ménard, Vincent Cocquebert (Délégué général), Olivier Cellier, Ludovic Coupin, Yannick Daniel, Raymonde Derouard, Cédric Disconsi, Bernard Hameau, Frédéric Le Plaine, Mickaël Lissarre, Elsa Loubet, Dominique Mathieu, Emilie Schurch, Isabelle Soltysiak, Nadine Tétrou

Excusés : Marie-Anne De Vreyer, Daniel Séréno, Jean-Yves Talois

Absentes : Marie-Jo Fuster, Coralie Mercier

Participait à la séance pour la présentation du budget : Bruno Aïssou (Responsable administratif et financier)

Etaient à l'ordre du jour :

- Adoption des comptes rendus des séances de novembre et décembre
- Budget 2014
- Fonction employeur
- Plan de redressement et Centre de Loisirs de Couteron
- Préparation du Conseil national
- Mandats pour le CE
- Congrès régionaux

Le Comité directeur acte la démission de Jean-Claude Herdalot.

Adoption de l'ordre du jour

Après modifications, l'ordre du jour est adopté par 11 pour, 2 abstentions

Adoption des comptes rendus des séances de novembre et décembre

Etant donné un ordre du jour chargé, le compte-rendu du Comité directeur de novembre et celui de décembre seront validés par voie électronique.

Budget 2014

Afin que les budgets de chaque structure soient travaillés au mieux, le choix avait été fait de reporter la présentation du budget 2014 en janvier.

Le document présenté au Comité directeur sera également présenté au Conseil national puis diffusé.

L'ensemble des acteurs de l'association s'est vraiment mobilisé pour faire un travail de qualité. Seulement 3 Régions et 1 Centre n'ont pas fait remonter leur budget. La dynamique sur le fait qu'il faille dégager des excédents sur les activités est bien lancée. On voit une amélioration de l'EBE. C'est la première année que les budgets sont travaillés sur une matrice commune.

Parallèlement au suivi budgétaire, il est indispensable que chaque structure puisse travailler et produire son plan de trésorerie.

L'impact de la réduction de la masse salariale, lié au plan de redressement, n'est pas encore réellement connu puisque le PSE est en négociation avec les organisations syndicales et le plan de restructuration est présenté au CE pour avis (consultation du CE).

L'emprunt que nous pourrions obtenir ne viendra que pour consolider la trésorerie.

Dans le document présenté, on peut constater (tableau p.15) que si l'association n'avait pas contracté une dette sociale patronale et fiscale, elle aurait été en cessation de paiement à la fin de l'année 2013. C'est également parce que nous avons cette dette que nous n'avons pas utilisé la ligne de découvert autorisée par la BRED. Le produit de la vente de la permanence de Lille ira directement au remboursement de la dette sociale et fiscale. Le siège national a également été apporté en garantie du remboursement en cas de

cessation de paiement.

En attente de la réponse du ministère de l'Éducation nationale, il a été fait le choix, dans le budget présenté, de maintenir le CER au niveau du montant versé en 2013.

La Commission administrative et financière a émis un avis favorable sur ce budget tout en alertant qu'il est indispensable de mener en parallèle une politique de désinvestissement.

Certains membres du Comité directeur font remarquer que la présentation qui est faite du budget ne reflète pas assez des choix politiques, même si les choix sont fixés dans les orientations budgétaires. En début de présentation au Conseil national, il est nécessaire de les réaffirmer. Par ailleurs, présenter un EBE « hors siège » ne permet pas de représenter l'association dans son ensemble et peut prêter à des interprétations.

La question de la fiabilité de ce budget a également été posée. En effet, si élaborer un budget est une formulation d'hypothèses, arrivé au stade du budget global de l'association, il y a un cumul d'hypothèses ce qui, à ce stade, devient un cumul de risques. Pour autant, il faut continuer à poser un a priori de confiance sur les différents budgets et continuer à se doter des moyens pour en assurer le suivi et le contrôle (via les Responsables comptables territoriaux (RCT) notamment).

On peut s'interroger sur ce qui peut permettre à certaines structures de prévoir une amélioration importante de leurs résultats. Concernant les services vacances, de grosses réductions de charges ont été prévues. L'équipe nationale a répondu à la commande du Comité directeur de réduire ses charges de fonctionnement de 20%. Pour y parvenir, le choix a été fait que chacun réduise son budget de 20%. Il serait intéressant de partager avec chaque membre de l'équipe les raisons politiques qui ont sous-tendu les choix des réductions.

Globalement, on peut constater que, sur l'ensemble de l'association, de nouveaux comportements plus responsables sont apparus. Les mesures prises ont des effets. Il faut cependant encore avancer dans la mise en œuvre et le respect des règles communes.

Afin d'aller plus loin dans les mesures prises, les économies à faire et suivre les perspectives budgétaires, on pourrait renvoyer cette proposition de budget aux structures pour qu'elle soit retravaillée et améliorée afin de présenter au Comité directeur d'avril un budget réajusté.

Le budget est adopté pour être présenté au Comité d'entreprise.

7 pour, 1 contre, 6 abstentions

▪ CPO Éducation Nationale

Le ministère a annulé la veille le rendez-vous du 21 janvier, sans explication particulière, et l'a reporté au 5 février. Notre dossier DGESCO est reconnu, la baisse annoncée est donc de l'ordre de l'arbitrage politique.

Du côté des autres associations en CPO, Didier Jacquemin (Délégué général des FRANCAS) avait proposé à Yannick Daniel une rencontre en janvier, mais à ce jour, il n'a pas repris contact avec les EEDF.

Par contre, la démarche initiée auprès des parlementaires fonctionne bien. Nombreux sont ceux qui réagissent et interpellent le ministre par des questions écrites ou orales.

Fonction employeur

- Le Délégué général a repris le travail le 6 janvier 2014. Il a travaillé à l'organisation de son retour avec Yannick Daniel et Mickaël Lissarre. Le Comité directeur doit avoir, par ailleurs, une communication dans l'association, remplaçant bien le Délégué général dans sa fonction.
- Le courrier envoyé par le Responsable régional de Bourgogne au Délégué général est inacceptable. Le Président lui fera une réponse officielle au nom du Comité directeur.
- Le Comité directeur a été alerté sur le fait que des salariés pourraient signer des pétitions, hors pétitions syndicales, contre l'employeur. Vincent Cocquebert et Laetitia Ferté sont en charge du suivi de ce sujet ; un rappel du cadre légal sera fait.
- Il faudra travailler sur l'ensemble des dysfonctionnements pointés dans le rapport Technologia.
- A ce jour, nous n'avons pas avancé sur la situation de Jean Amand Declerck au sein de l'association Roverway (cf. CD de décembre 2013). Le Délégué général doit rencontrer les SGDF à ce sujet, avant d'aller rencontrer l'association Roverway. La situation devrait être éclaircie avant l'assemblée générale de Roverway qui se déroulera le 6 février 2014.

Plan de redressement et Centre de Loisirs de Couteron

Le Comité directeur n'a pas autorisé le renouvellement de la convention annuelle qui nous lie à la ville d'Aix-en-Provence pour la gestion du centre de loisirs sis à Couteron. Les acteurs régionaux en ont été avertis, non pas comme cela avait été prévu par un membre du Comité directeur, mais par le biais d'un représentant du personnel. Il y a eu un grand dysfonctionnement dans notre système de communication.

Vendredi 24 janvier 2014 au soir, Yannick Daniel, Cédric Disconsi et Bruno Aïssou ont rencontré Laurent Dolias, Responsable régional de Provence et Nicolas Facino, Animateur territorial de la Région en présence de Sylvain Roubligue, Délégué territorial, permettant ainsi d'ouvrir un espace de discussion comme cela a été le cas pour les autres structures impactées directement par le plan de redressement.

Cette décision a été prise au regard des informations transmises au 31 octobre 2013 par la Région. Depuis, le modèle économique de l'ALSH a été retravaillé. Si l'équilibre reste fragile, la structure rapporte toutefois de l'argent à l'association via des actions sur le centre Deschamps et contribue au financement du poste d'animateur territorial. L'argumentaire de discussion avec la ville d'Aix a permis à la structure de bénéficier d'une subvention exceptionnelle grâce à laquelle le résultat 2013 est positif.

L'exemple de Couteron nous prouve qu'à chaque fois qu'une structure est concernée par une fermeture ou une restructuration, il est impératif de prendre le temps de rencontrer les acteurs. De plus, sur des sujets avec de tels enjeux, il faut que chaque membre du Comité directeur dispose de quelques lignes écrites pour se positionner plus facilement.

Certains membres du Comité directeur expriment l'idée qu'en fixant à 118 ETP* la réduction de la masse salariale dans le plan de redressement, on ne s'est pas laissé assez de marge de manœuvre pour négocier des projets à arrêter ou à modifier.

**118 ETP = 80% de l'EBE de 2012*

A la demande de certains membres du Comité directeur, le PSE déposé à la DIRECCTE le 9 janvier 2014 est remis au vote. Il est fait remarquer que la modification du plan déposé risque de faire perdre à l'association de sa crédibilité auprès de la DIRECCTE.

La consultation du CE est un espace d'expression et de négociation entre les salariés et l'employeur notamment concernant l'ALSH sis à Couteron.

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, déposé à la DIRECCTE le 9 janvier 2014, n'est pas modifié.

10 pour, 2 contre, 2 abstentions

Conseil national

Une modification de l'ordre du jour est nécessaire. Il faut prendre en compte les attentes exprimées au travers du courrier, co-signé par plusieurs régions et structures, envoyé au Comité directeur. Il faut démarrer le Conseil national par un temps d'échanges, jusqu'à 16h30 environ. Ensuite seulement, on pourra aborder les sujets prévus : le Règlement général et les Statuts, le budget 2014.

Mandats pour le Comité d'entreprise

Ludovic Coupin était mandaté pour assurer la présidence du CE (cf. CR du CD de septembre 2013). Pour des raisons de disponibilité, Ludovic Coupin et Mickaël Lissarre se sont relayés dans cette fonction. Aujourd'hui que la médiation est terminée, il convient de revenir à un fonctionnement plus « traditionnel ». La présidence du CE revient à la Responsable RH accompagnée en cette période particulière pour l'association d'un membre du Comité directeur pour porter une parole politique forte.

Le Comité directeur mandate Ludovic Coupin et Mickaël Lissarre pour représenter le Comité directeur au CE.

14 pour – unanimité des présents

- **Projet de restructuration et de licenciement**

Le Comité d'entreprise rendra son avis le 28 mars. Le Comité directeur doit se réunir très rapidement après ; il faudra donc rajouter une séance entre le 28 et le 30 mars.

Congrès régionaux 2014

- Finalisation de la répartition des membres du Comité directeur dans les différents congrès.

Point sur le dossier congrès 2014. Il contient des éléments sur ID d'Avenir avec une séquence clef en main, une note sur les motions et une sur les finances.

Point sur le Conseil national

Le Comité directeur, après la partie du samedi après-midi du Conseil national, travaille sur une modification de l'ordre du jour de la journée du dimanche pour tenter de répondre au mieux aux attentes des participants.

Le temps de réflexion politique concernant les motions est reporté au Conseil national d'avril ; cela permet de libérer du temps pour travailler sur le nouveau modèle économique. En parallèle des trois rencontres bilatérales sollicitées, temps de travail en 6 groupes autour des questions suivantes :

- Comment financer les fonctions - supports ?
- Quelle organisation des flux internes de l'association ?
- Quelle vision de l'impôt ?
- Quelle vision du nouveau modèle économique ?

Concernant le nouveau modèle économique, il faut profiter du Conseil national pour ouvrir à d'autres le groupe de travail du Comité directeur.

Un séminaire Équipe nationale/Comité directeur, sur le nouveau modèle économique, doit être mis en place.

Le Comité directeur de fin avril apparaît comme une date possible, sans doute le samedi 29 matin. Le Délégué général transmet l'information à l'équipe nationale.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DIRECTEUR

8 ET 9 FÉVRIER 2014